

Initiales du Président
01772
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le JEUDI
11 juin 2026 à 19h00 au 541 Avenue du Parc à Valcourt:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON
DE VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Joannie Laforce	
Maricourt		Nancy Gagnon
Racine	André Courtemanche	Mario Côté
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Mario Gagné
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	Julien Bussièrès
Lawrenceville	Carl Massé	Claude Paradis

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la
séance.

Personne dans l'assistance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h00.

047-26-06-11 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de
l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE
TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET
RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou
modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 13 mai 2026
3. Correspondance
4. Administration
 - 4.1 Comptes à payer et ratification des comptes et salaires payés durant le mois
 - 4.2 Contrat de déneigement 2026-2029 Caserne #1
 - 4.3 Contrat de déneigement 2026-2029 Caserne #2
 - 4.4 Contrat de déneigement 2026-2029 Caserne #3
 - 4.5 Offre de service en évaluation pour fins d'assurances afin d'établir le coût de remplacement des casernes et des équipements
 - 4.6 Autorisation de vendre de l'équipement pour le travail en espace clos
 - 4.7 Entente intermunicipale relative à la desserte du territoire Nord de la municipalité du Canton d'Orford

Initiales du Président
01773
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

5. Incendie
 - 5.1 Intervention mai 2026
 - 5.2 Participation du SSI aux festivités de la Fête nationale
 - 5.3 Participation du SSI aux activités LAWFEEST
 - 5.4 Demande d'aide financière activité estivale Association pompiers de Valcourt
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des membres présents

048-26-06-11 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MAI 2026**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2026, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ, APPUYÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 13 mai 2026 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

ADMINISTRATION

049-26-06-11 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois de mai 2026, totalisant une dépense de 6 782.32 \$ a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 11 juin 2026, totalisant une dépense de 8 966.99 \$, a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois de mai 2026 une dépense qui totalise 19 543.54 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE les chèques #L2600042 à #L2600049 émis pour les comptes payés durant le mois de mai 2026, totalisant une dépense de 6 782.32 \$ soient ratifiés;

Initiales du Président
01774
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

- QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #P2600097 à #P2600108 et C2600014 à C2600016 pour les comptes à payer au 11 juin 2026, pour une dépense qui totalise 8 966.99 \$;
- QUE les chèques #D2600167 à #D2600207 émis pour les salaires nets payés durant le mois de juin 2026, totalisant une dépense de 19 543.54 \$ soient ratifiés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

050-26-06-11 **CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2026-2029 CASERNE #1**

- ATTENDU QUE la Régie a demandé à quatre (4) entrepreneurs de soumissionner pour le déneigement du stationnement de la caserne de Valcourt pour les trois (3) prochaines saisons;
- ATTENDU QU' une seule soumission a été reçue :

Fexco Excavation

2026-2027	\$2 100 avant taxes
2027-2028	\$2 100 avant taxes
2028-2029	\$2 100 avant taxes

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NANCY GAGNON, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

- QUE la soumission suivante soit retenue :

Fexco Excavation

2026-2027	\$2 100 avant taxes
2027-2028	\$2 100 avant taxes
2028-2029	\$2 100 avant taxes

- QUE madame Célyne Cloutier, directrice générale soient autorisés à signer tous documents nécessaires afin que prenne plein effet cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

051-26-06-11 **CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2026-2029 CASERNE #2**

- ATTENDU QUE la Régie a demandé à trois (3) entrepreneurs de soumissionner pour le déneigement de la caserne de Bonsecours pour les trois (3) prochaines saisons;
- ATTENDU QU' une seule soumission a été reçue :

Entreprises Philippe Berthelette

2026-2027	\$1 575 avant taxes
2027-2028	\$1 625 avant taxes
2028-2029	\$1 675 avant taxes

Initiales du Président
01775
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

QUE la soumission suivante soit retenue :

Entreprises Philippe Berthelette

2026-2027	\$1 575 avant taxes
2027-2028	\$1 625 avant taxes
2028-2029	\$1 675 avant taxes

QUE monsieur Patrice Desmarais, président et madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tous documents nécessaires afin que prenne plein effet cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

052-26-06-11 **CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2026-2029 CASERNE #3**

ATTENDU QUE la Régie a demandé à trois (3) entrepreneurs de soumissionner pour le déneigement de la caserne de Racine pour les trois (3) prochaines saisons;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Ferme Robert Petit

2026-2027	\$1 450 avant taxes
2027-2028	\$1 550 avant taxes
2028-2029	\$1 650 avant taxes

Fexco Excavation

2026-2027	\$3 500 avant taxes
2027-2028	\$3 500 avant taxes
2028-2029	\$3 500 avant taxes

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

QUE la soumission suivante soit retenue :

Ferme Robert Petit

2026-2027	\$1 450 avant taxes
2027-2028	\$1 550 avant taxes
2028-2029	\$1 650 avant taxes

QUE monsieur Patrice Desmarais, président et madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière soient autorisés à signer tous documents nécessaires afin que prenne plein effet cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents



053-26-06-11 **OFFRE DE SERVICE POUR FINS D'ÉVALUATION EN ASSURANCES
AFIN D'ÉTABLIR DE COÛT DE REMPLACEMENT DES CASERNES ET
DES ÉQUIPEMENTS**

- ATTENDU QUE l'assureur de la Régie suggère de faire faire une évaluation professionnelle afin d'établir le coût de remplacement des casernes et des équipements afin de s'assurer de l'exactitude des montants assurables identifiés à la police d'assurance ;
- ATTENDU QU' une offre de service pour procéder à cette évaluation a été demandée à SPE Valeur Assurable ;
- ATTENDU QU' une telle évaluation professionnelle pour établir le coût de remplacement des casernes et des équipements a été réalisée en 2022 et qu'à la suite de cette évaluation les montants assurables ont été conséquemment ajustés ;
- ATTENDU QUE la Régie considère que les montants assurables identifiés à la police sont acceptables à ce jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NANCY GAGNON, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

- DE ne pas accepter la présente offre de service de SPE Valeur Assurable et de reporter à un prochain exercice financier la réévaluation professionnelle à des fins d'assurances établissant le coût de remplacement des casernes et des équipements.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

054-26-06-11 **AUTORISATION DE VENDRE DE L'ÉQUIPEMENT POUR LE TRAVAIL
EN ESPACE CLOS**

- ATTENDU QUE la Régie possède de l'équipement pour le travail en espace clos et souhaite s'en départir ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

- D' autoriser le directeur du service de sécurité incendie à préparer l'offre de vente et à fixer un prix plancher pour l'ensemble desdits équipements qui seront vendus tel quel et pour le lot complet ;
- D' offrir au préalable l'équipement aux municipalités membres de la Régie et d'autoriser la vente au plus offrant.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

055-26-06-11 **ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA DESSERTE DU
TERRITOIRE NORD DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ORFORD**

- ATTENDU QUE la Ville de Magog a été désignée par la municipalité du Canton d'Orford pour offrir un service de sécurité incendie et de prévention sur l'entièreté de son territoire, que l'entente a été signée le 29 octobre 2024 et qu'elle est

Initiales du Président
01777
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

d'une durée de vingt (20) ans, prenant fin le 29 octobre 2044 ;

ATTENDU QUE la Ville de Magog souhaite établir une entente intermunicipale relative à la desserte du territoire Nord de la municipalité du Canton d'Orford pour le combat des incendies avec la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt ;

ATTENDU QUE les parties désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19) ainsi que des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., c. C-27-1) pour conclure une entente intermunicipale pour le combat des incendies ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt a pris connaissance de ladite *Entente intermunicipale relative à la desserte du territoire Nord de la municipalité du Canton d'Orford* et s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

D' autoriser monsieur Patrice Desmarais, président et madame Célyne Cloutier, directrice-générale à signer ladite *Entente intermunicipale relative à la desserte du territoire Nord de la municipalité du Canton d'Orford*, celle-ci faisant partie intégrante des présentes comme si elle y était retranscrite au long.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

INCENDIE

INTERVENTIONS MAI 2026

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois de mai 2026.

056-26-06-11 **PARTICIPATION DU SSI AUX FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE**

ATTENDU QU' une demande a été faite par la Municipalité de Racine pour avoir la participation du service de sécurité incendie, plus précisément pour l'utilisation d'un camion-incendie pour le défilé de la Fête Nationale le 21 juin 2026 ;

ATTENDU QU' une demande a été faite par la Municipalité de Racine pour avoir la présence d'effectifs du service de sécurité incendie pour les feux de la Fête Nationale le 23 juin 2026 ;

ATTENDU QU' une demande a été faite par les Loisirs de Bonsecours pour avoir la présence d'effectifs du service de sécurité incendie pour les feux de la Fête Nationale le 24 juin 2026 ;

Initiales du Président
01778
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NANCY GAGNON,
APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE

la Régie autorise la participation du service de sécurité incendie aux festivités de la Fête Nationale organisées par la Municipalité de Racine et les Loisirs de Bonsecours aux conditions suivantes :

- pour la Municipalité de Racine, qu'un camion-incendie soit sur les lieux à partir de 14h00 pour le défilé du 21 juin (2 pompiers bénévoles) ;
- pour la Municipalité de Racine, que les effectifs du service ainsi qu'un camion incendie soient présents de 20h30 à 23h30 pour sécuriser les lieux durant les feux le 23 juin ;
- pour les Loisirs de Bonsecours, que les effectifs du service ainsi qu'un camion incendie soient présents de 20h30 à 23h30 pour sécuriser les lieux durant les feux le 24 juin ;
- qu'en cas d'urgence le camion incendie et ses effectifs quittent immédiatement les festivités ;
- que la Régie paie les salaires des pompiers : 2 pompiers durant 3 heures à Racine le 23 juin et 2 pompiers durant 3 heures à Bonsecours le 24 juin au taux horaire prévu à cet effet dans le Manuel du pompier.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

057-26-06-11 **PARTICIPATION DU SSI AUX ACTIVITÉS LAWFEET**

ATTENDU QU'

une demande a été faite par le Service des loisirs du Village de Lawrenceville pour avoir la présence d'effectifs du service de sécurité incendie pour assurer la sécurité lors des activités entourant le LAWFEET du 11 juillet 2026 ;

ATTENDU QUE

11 juillet prochain, au même moment, l'Association des pompiers de Valcourt tient une activité estivale pour les pompiers qui vise à fortifier l'esprit d'équipe et à remercier les familles de les appuyer dans leurs fonctions ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QU'

il n'y ait pas présence d'effectifs du service de sécurité incendie aux activités du LAWFEET.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président
01779
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

058-26-06-11 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ACTIVITÉ ESTIVALE ASSOCIATION
DES POMPIERS DE VALCOURT**

- ATTENDU QU' une demande d'aide financière de 350\$ a été soumise à la Régie par l'Association des pompiers de Valcourt pour l'organisation d'une activité estivale qui aura lieu le 11 juillet prochain au Ciboulot de Valcourt ;
- ATTENDU QUE cette activité vise à fortifier l'esprit d'équipe de nos pompiers et à remercier les familles de les appuyer dans leurs fonctions ;
- EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE ET RÉSOLU :
- D' accorder une aide financière de 350\$ pour l'organisation de cette activité qui aura lieu le 11 juillet prochain au Ciboulot de Valcourt (détails et heure à confirmer) ;
- QUE l'invitation à participer à cette activité soit faite aux membres du conseil d'administration ainsi qu'à tout le personnel de la Régie.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

059-26-06-11 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

- TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉSOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ;
- QUE l'assemblée soit levée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

Patrice Desmarais, président

JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉSOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉSOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.